

TRANSPORT LE MAG

#4 /// NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2024



2025



**Meilleurs
vœux !**

Le mot du secrétaire général

Une nouvelle année, une nouvelle énergie pour nos ambitions communes

Après une année riche en défis, permettez-moi tout d'abord de vous adresser mes vœux les plus sincères pour cette nouvelle année. Que 2025 soit placée sous le signe du développement, tant personnel que professionnel, pour chacune et chacun d'entre vous.

Par **Jérémy Sastre**



© UNSA-TRANSPORT

Les tensions politiques qui marquent notre pays et notre secteur, avec **une incertitude persistante autour des orientations du ministre des Transports**, ajoutent une couche supplémentaire de complexité à notre quotidien. Pourtant, c'est dans ces périodes d'incertitude que notre rôle, nos compétences et notre engagement prennent toutes leurs valeurs. Avec la fin du cycle 2020-2024 des élections CSE, nous entrons dans **un nouveau cycle électoral**. Ce moment est une opportunité de recentrer nos efforts sur ce qui fait notre force : votre professionnalisme, votre autonomie et votre capacité à agir dans vos entreprises. Ces qualités sont directement liées à votre niveau de formation et à **l'énergie militante que vous déployez** chaque jour sur le terrain. C'est pourquoi je vous invite à faire de 2025 **une année d'investissement dans la formation professionnelle**. Renforcer vos compétences, approfondir vos connaissances, échanger sur vos pratiques : autant de leviers pour **faire face aux enjeux présents et futurs**. Le savoir que vous acquerez dans ces formations est votre meilleure arme pour évoluer et pour renforcer l'impact de vos actions. N'hésitez pas à transmettre votre savoir. **Votre fédération** est et restera l'outil à

votre service pour harmoniser la mutualisation et **garantir votre autonomie**, avec comme seule vision le développement des plus petits, le renforcement des plus gros et la formation pour toutes et tous.

Ensemble, nous avons la responsabilité de prouver que **l'engagement de l'UNSA repose sur des bases solides** : le dialogue, la compétence et la confiance mutuelle. C'est ainsi que nous continuerons à défendre efficacement vos intérêts et à **bâtir un avenir meilleur** pour toutes et tous. ●



**MERCI POUR VOTRE IMPLICATION
CONSTANTE ET POUR L'ÉNERGIE QUE VOUS
APPORTEZ À NOTRE ORGANISATION. JE
VOUS SOUHAITE UNE ANNÉE 2025 PLEINE DE
SUCCÈS, DE CROISSANCE PERSONNELLE ET DE
RÉALISATIONS COLLECTIVES.**

Jérémy Sastre, secrétaire général
de l'UNSA-Transport

CE NUMÉRO COMPREND
UNE PUBLICITÉ EXPLICITE EN PAGE 3,
LES LOGOS DE NOS PARTENAIRES AU
QUOTIDIEN EN PAGE 5 ET UNE PUBLICITÉ
MALAKOFF-HUMANIS EN PAGE 10.



56, rue du Faubourg Montmartre • 75009 Paris
Métro 7 Le Peletier • Métro 12 Notre-Dame-de-Lorette
01 42 82 09 13 • transport@unsa.org
www.unsa-transport.org



[unsa.transport](https://www.unsa.transport)



@FedUnsa





Keolis Bordeaux Métropole

L'UNSA-Transport Urbain fait une rentrée très remarquée au sein du réseau urbain de la Métropole de Bordeaux.

Par Emmanuel Vandenbussche

2025

• Meilleurs vœux !

TRANSPORT URBAIN

• **Keolis Bordeaux** : l'UNSA-TU, troisième organisation syndicale sur l'ensemble des collègues /// 3

ENSEMBLE DES BRANCHES

• **Philippe Tabarot** : un nouveau ministre des Transports... Pour faire quoi ? /// 4
• **ANI** : un nouvel accord /// 5

VIE SYNDICALE

• **Saint-Brieuc** : mise sous pli /// 5

JURIDIQUE / SOCIAL

• **La semaine de quatre jours** : un nouveau bouleversement dans le monde professionnel ? /// 6

EUROPE & INTERNATIONAL

• **2024** : focus sur les déplacements de l'UNSA-Transport /// 8



© UNSA-TRANSPORT

Avec 21,03 % des suffrages, sur l'ensemble, l'UNSA-TU devient la troisième force syndicale. Sur le premier collège, l'UNSA-TU arrive en deuxième position, en faisant jeu égal avec FO et juste derrière la CGT. La CFDT n'est plus représentative et la CFTC sauve de justesse la sienne... Bravo à toute l'équipe UNSA de TBM et de l'UNSA-TU ! ●

2 900
salariés compte
le réseau
KB2M / TBM.

explicitite:
CRÉATEUR DE DIALOGUE



Un nouveau ministre des Transports... Pour faire quoi ?

Au mois de décembre dernier, après la censure du gouvernement, un nouveau ministre, Philippe Tabarot, a été nommé aux Transports.

Par Yves Joulin

Qui est-il ? Connaît-il les vraies problématiques des transports ? Quelles sont ses idées et ses propositions ? Philippe Tabarot est un sénateur originaire du Sud-Est. Il est connu pour ses positions, notamment sur deux sujets. Il est favorable à l'ouverture à la concurrence du rail afin de supprimer le monopole de la SNCF et il fait partie des sénateurs voulant faire une loi afin de limiter le droit de grève dans les transports à des périodes clés de l'année...

MAIS QUELLES VONT ÊTRE SES PROPOSITIONS SUR LES AUTRES SUJETS ?

Nous pensons notamment à la défense de nos amis routiers face à la déréglementation du transport routier et la concurrence outrancière des pays de l'Est. Nous pensons à la taxation du transport aérien, transport surtaxé en France par rapport aux autres pays européens. Nous pensons à nos collègues patrouilleurs des autoroutes qui vivent de leur travail de plus en plus dangereusement. ●



NOUS ALLONS RAPIDEMENT DEVOIR LE RENCONTRER AFIN D'ÉVOQUER CES DIFFÉRENTS SUJETS. NOUS ESPÉRONS JUSTE QU'IL RESTERA PLUS LONGTEMPS QUE SON PRÉDÉCESSEUR QUI N'A MÊME PAS EU LE TEMPS DE S'IMPRÉGNER DES PROBLÉMATIQUES DE NOS ACTIVITÉS...



© FREEPIK



Un nouvel accord ANI

Au mois de novembre dernier, un nouvel accord national interprofessionnel (ANI) a vu le jour. Cet accord a été signé majoritairement entre les syndicats représentatifs au niveau national et le patronat.

Par Yves Joulin



© FREEPIK

En septembre 2017, les ordonnances Macron avaient limité les élus CSE à faire trois mandats consécutifs. Le but était de renouveler la représentation du personnel. Hélas, au bout de six à sept ans, l'ensemble des syndicats s'apercevait que la vocation des mandats était compliquée. Le renouvellement et l'engagement des plus jeunes n'étaient pas simples. Au niveau de certaines entreprises, les dirigeants et RH commençaient à penser que le dialogue social allait en pâtir. Au moment où les différentes parties envisagent en 2025 une négociation spécifique afin de valider les compétences

acquises durant les différents mandats, il nous semblait normal de revenir sur ce point. Un point qui nous aurait semblé important, hélas, non retenu et non envisagé : le retour des CHSCT, instance ô combien importante pour les délégués que nous sommes... ●



NOUS ATTENDONS QU'UN PROJET DE LOI FINALISE ET ENTÉRINE CET ACCORD ANI QUI VA PERMETTRE DE REVENIR À AVANT SANS LIMITATION DE MANDAT.

Mise sous pli à Saint-Brieuc

Bien souvent perçue comme une tâche administrative banale, l'opération de mise sous pli n'est pas qu'un simple acte logistique, c'est aussi un symbole de l'engagement de l'UNSA-Transport TRAAT envers ses adhérents.

Par Emmanuel Vandenbussche

Cette initiative a non seulement permis de renforcer la cohésion au sein de l'équipe, mais aussi de souligner l'engagement de chacun envers les valeurs de solidarité et d'entraide qui caractérisent l'UNSA-Transport TRAAT. Le travail collectif a été ponctué de rires, de discussions constructives et d'un véritable esprit d'équipe, transformant une tâche souvent perçue comme fastidieuse en un moment convivial. ●



© UNSA-TRANSPORT





La semaine de quatre jours : un nouveau bouleversement dans le monde professionnel ?

Selon les derniers sondages, 70 % des Français se déclarent favorables à l'instauration de la semaine de quatre jours. Mais face à cet engouement actuel, il est nécessaire de garder à l'esprit que changer une organisation du travail n'est jamais anodin.

Par Anne-Charlotte Quentin

La semaine de quatre jours, oui, mais dans quelles conditions ? Et à quel prix ? Débutons par définir ce qu'est la semaine de quatre jours, les formes qu'elle peut prendre.



- **Sans réduction du temps de travail (« semaine en quatre jours ») :** la semaine est alors dite « compressée » ou « comprimée ». Les salariés travaillent un jour de moins, mais avec le même nombre d'heures hebdomadaire.
- **Avec un mécanisme de réduction du temps de travail associé (« semaine de quatre jours ») :** les salariés travaillent un jour de moins avec une réduction du temps de travail et un maintien de la rémunération.

POURSUIVONS PAR LES FINALITÉS LES PLUS SOUVENT MISES EN AVANT

- **Améliorer la qualité de vie au travail :** cette démarche est généralement associée à un souci de meilleure conciliation vie professionnelle / vie personnelle des salariés concernés.
- **S'inscrire dans une démarche RSE :** cette démarche permettrait d'apporter des réponses aux enjeux de la transition écologique par exemple en réduisant les coûts d'énergie d'une entreprise et les déplacements liés à l'activité.
- **Favoriser l'attractivité de l'entreprise, valoriser la marque employeur :** dans le contexte du marché du travail actuel, mettre en place la semaine de quatre jours peut être

© FREEPIK



un levier d'attractivité et de fidélisation du personnel, une organisation innovante pour travailler « *autrement* ».

SANS OUBLIER LES POINTS D'ATTENTION LIÉS À UNE TELLE ORGANISATION

- **Mesurer le risque d'inadaptation de la semaine de quatre jours à l'organisation de l'entreprise :** les contraintes de la production, la rentabilité attendue ou encore les spécificités de l'activité peuvent apparaître comme autant d'obstacles à la semaine de quatre jours.
- **Mesurer le risque d'inadéquation de la semaine de quatre jours avec la vie personnelle des salariés :** dans les principaux cas de figure, cet aménagement sera suivi d'un allongement des jours de travail. Pour certaines populations telles que les jeunes parents, les seniors ou encore les aidants, cela peut représenter une nouvelle contrainte.

QUE RETENIR ?

La prévention de ces risques passe notamment par la négociation d'une étude de faisabilité (s'assurer de la comptabilité avec les besoins de l'entreprise et les salariés) : lors de cette étude seront relevés les prérequis organisationnels et les impacts pratiques d'un passage à la semaine de quatre jours. À travers ces différents points, nous identifions un thème qui peut alimenter par exemple la négociation obligatoire portant sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et la qualité de vie au travail. Quoiqu'il en soit, une telle organisation ne peut être vertueuse que si sa mise en place est bien préparée et discutée avec toutes les parties prenantes : employeur, salariés, représentants du personnel. ●



NOTRE ÉQUIPE EST À VOTRE DISPOSITION POUR ÉCHANGER AVEC VOUS SUR LA PERTINENCE DE CETTE MODALITÉ D'ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL.

Anne-Charlotte Quentin, juriste
en droit social chez Explicite



© FREEPIK



Retour sur 2024

Retrouvez toute l'actualité de l'UNSA-Transport International
sur X : @UnsaTrans_Inter

Par Fred Rouaux

› JANVIER

L'UNSA-Transport a débuté l'année avec la conférence finale des transports terrestres de l'ETF. Elle y a contribué, toujours avec conviction et détermination. L'ETF et ses affiliés ont pu, lors de cette conférence, interpellier le représentant de la Commission européenne en charge des transports terrestres sur la nécessité de faire respecter l'ensemble des dispositions européennes du secteur par l'intégralité des pays membres. L'UNSA n'a pas hésité avec fermeté à dénoncer la concurrence déloyale de certains pays membres qui impacte fortement les conditions de travail et les rémunérations des salariés. ●



› AVRIL

L'UNSA-Transport était présente à Milan avec les militantes de l'ensemble des sections de l'ETF pour échanger et débattre sur le dialogue social et les futures élections en Europe. Différentes tables rondes ont été proposées : la perspective de genre dans le travail des transports dans un paysage européen en mutation, la politique de l'Union européenne en matière d'égalité entre les hommes et les femmes. Lors de la parole donnée aux militantes, l'UNSA-Transport a pu s'exprimer sur les conditions de travail dégradées des contrôleuses des transports terrestres en matière d'hygiène et de sécurité. ●



› MARS

À l'appel des camarades de Parat (syndicat norvégien) et d'ETF, l'UNSA-Transport a participé à Oslo au comité des femmes du secteur aérien. Lors de ce rassemblement, divers sujets ont été abordés : écart de rémunération entre les hommes et les femmes, discrimination sur le lieu de travail, faible nombre de femmes aux postes de décision, harcèlement sexuel / moral et comment gérer le fait d'être une femme dans un secteur principalement masculin... L'UNSA-Transport a contribué aux différents travaux sur ces sujets et s'est positionnée sur la volonté d'établir une équité dans ce secteur. L'UNSA-Transport a également participé à la marche pour la Journée internationale des droits des femmes le 8 mars dans les rues d'Oslo. ●



› JUIN

A l'occasion du dialogue social européen secteur route à Bruxelles, l'UNSA-Transport est revenue sur la Journée d'action initiée par l'ETF concernant la lutte contre la fatigue au volant. L'UNSA-Transport a exprimé avec fermeté ses positions concernant le respect et l'application stricte de la loi européenne des transports routiers (paquet mobilité). ●





› ÉTÉ

La France a accueilli les Jeux olympiques et paralympiques 2024. Félicitations aux acteurs de cette magnifique célébration du sport international. Ce fut un spectacle grandiose ! Un clin d'œil de l'international « du syndicalisme au volontarisme » il n'y a qu'un seul pas... Un grand merci à Gwen, militante UNSA et volontaire lors des JOP Paris 2024. ●

› SEPTEMBRE

L'UNSA-Transport international, solidaire : nous étions présents aux côtés des camarades cheminots de l'UNSA-Ferroviaire devant le ministère des Transports pour la défense du FRET SNCF et contre la filialisation du réseau voyageurs ! ●



› NOVEMBRE

A Bruxelles, au dialogue social européen secteur route, l'UNSA-Transport a une nouvelle fois pris position avec fermeté sur le respect de la réglementation (paquet mobilité). La volonté de certains pays membres de vouloir revoir les dispositions du paquet mobilité à des fins de concurrence déloyale est intolérable et inacceptable pour l'UNSA Transport ! La sécurité et les conditions de travail des conducteurs professionnels sur le continent européen ne sont pas une option. Les partenaires sociaux ne peuvent concevoir et cautionner une régression sociale dans le secteur. L'UNSA Transport s'est opposée au recrutement de conducteurs de pays tiers au détriment des conducteurs professionnels européens uniquement à des fins économiques. La priorité pour l'UNSA Transport est la valorisation du travail dans le secteur par la formation et la rémunération. ●



› OCTOBRE

L'UNSA-Transport est arrivée le 12 octobre à Marrakech, à l'occasion du 46^e congrès de la Fédération internationale des travailleurs du transport (ITF). Une première pour la fédération UNSA-Transport ! Durant ce congrès, l'UNSA-Transport a participé à l'ensemble des conférences sectorielles ainsi qu'à l'ensemble des réunions plénières. La réélection de Stephen Cotton au poste de secrétaire général de l'ITF ainsi que celle de Paddy Crumlin à la présidence ont été saluées par l'UNSA-Transport. L'ITF et ses affiliés se battent dans le monde entier pour la sécurité, la durabilité, l'égalité et les droits, pour que les travailleuses et travailleurs des transports aient leur mot à dire concernant l'avenir du secteur et forcer les entreprises à assumer leurs responsabilités et devoirs. Ce 46^e congrès de l'ITF a donné les orientations de la fédération internationale pour les cinq années à venir : égalité de traitement pour tous, respect du droit international, acceptation des différences, préservation de la santé et de la sécurité pour l'ensemble des acteurs du secteur, etc. L'UNSA-Transport a su montrer sa présence et a contribué aux différents échanges et prises de décisions durant ces huit jours de débats. L'UNSA-Transport est dorénavant partie prenante du dialogue social international. ●



© UNSA-TRANSPORT INTERNATIONAL

ÉPARGNE

Optez pour une épargne simple et responsable !



Malakoff Humanis est à vos côtés pour établir un dispositif d'épargne à la fois performant et éthique.

Nos solutions vous offrent de nombreux avantages :

- Une **gamme de solutions** complète.
- Un **cadre fiscal et social** favorable.
- Une **expertise et un savoir-faire** reconnus.
- Des **outils digitaux** pour simplifier les démarches.

Retrouvez toutes
nos solutions en
scannant ce QR code



malakoffhumanis.com

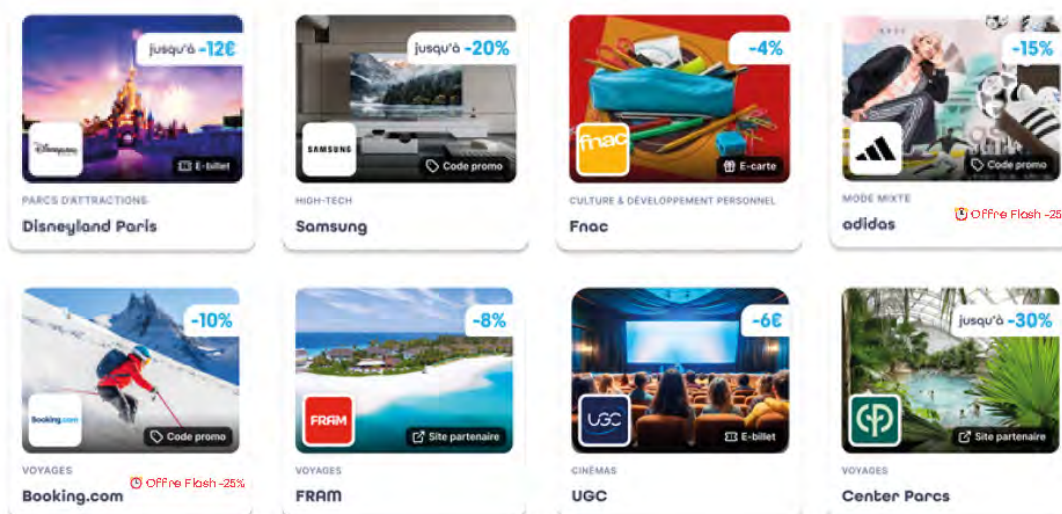


**malakoff
humanis**



Votre plateforme de bons plans & d'avantages loisirs

Retrouvez toute l'année les enseignes remisées qui
répondent à vos besoins, des lots à gagner,
des offres flash exclusives...



et bien d'autres remises sur pleins de catégories...



Comment y accéder

Flashez ce QR Code,
créez votre espace adhérent
UNSA-Transport et connectez-vous.



POURQUOI ?

Pour vous aider à vous faire plaisir,
sans vous ruiner, grâce à une large
sélection d'offres négociées sur vos
marques et services préférés, rien
que pour vous !



56, rue du Faubourg Montmartre • 75009 Paris
Métro 7 Le Peletier • Métro 12 Notre-Dame-de-Lorette
01 42 82 09 13 • transport@unsa.org
www.unsa-transport.org



unsa.transport



@FedUnsa

